

Fiche Détaillée

Description du site

Nom : Ancien Incinérateur d'ordures ménagères RUTALI
Adresse : Sanguinettu - RD305
Commune principale : 2B265 RUTALI
Code - Libellé NAF : K31 - Incinération

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 20/04/2021

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00058070101
Ancien identifiant SIS : 2BSIS08375

Description : [1](#) Le site a été le siège d'une activité d'incinérateur de déchets ménagers, fermé en 2011. Ce site concerne la parcelle 0A 0181 sur la commune de Rutali et couvre une surface de 1900 m².
Le site a reçu essentiellement des ordures ménagères et autres résidus urbains (plastiques, papiers, cartons, déblais et gravats), des déchets dangereux (déchets d'équipement électriques et électroniques, pots de peintures, piles et accumulateurs), ainsi que des déchets verts. Par ailleurs des résidus d'incinération composés de métaux, verres, contenants d'aérosols et cendres ont également été présents sur le site.

Un schéma conceptuel réalisé en juillet 2011, suite à la cessation d'activité de l'incinérateur et de la décharge communale d'ordures ménagères, a permis d'établir le contexte environnemental suivant :

- le sol est susceptible d'avoir été impacté par les retombées de fumée et de l'entreposage de déchets sur sols non recouverts;
- les eaux souterraines sont peu vulnérables, compte-tenu de la nature géologique des sols, peu propice à la présence d'eau autre que sous forme de source;
- les eaux de surface n'apparaissent pas comme vulnérables, compte-tenu de la présence d'un maquis dense et des possibilités d'infiltration des eaux de ruissellement avant d'atteindre le plus proche ruisseau (le Bevinco)

Des prélèvements de sols ont été réalisés en août 2011, sur les 5 premiers centimètres, afin de connaître la qualité des sols au droit du site et dans la zone de retombée des fumées de l'incinérateur : les analyses ont mis en évidence des sols à anomalie forte à modérée en métaux considérés : cuivre, cadmium, plomb et zinc (surtout zone S4) pour l'essentiel. Ces résultats marquent un impact significatif de l'ancienne activité industrielle sur les sols situées au droit du site, mais marquent aussi l'absence d'impact significatif sur les sols de la zone de retombées des poussières d'incinération (hors site, sur un rayon d'environ 100 m). Aucune mesure particulière n'est alors envisagée par rapport à l'absence de cibles

permanentes, mais un décapage des terrains superficiels ou recouvrement de la zone S4 sont préconisés dans le cadre d'un réaménagement Dans le cadre du démantèlement des installations part la mairie (incinérateur et local d'ordures ménagères), des modalités de gestion devaient être mises en place, avec mesures d'évacuation des matériaux.et analyse des bétons du local à ordures et au droit de l'incinérateur. Une clôture doit être installée pour éviter toute fréquentation du site et brûlage dans l'ancien incinérateur, dans l'attente du démantèlement des installations..

En 2015, les déchets verts sont toujours stockés sur place. Le site a été recouvert avec de la terre. Son accès n'est pas condamné.

La surface estimée du site est de 520 m2. Le volume de déchets est modéré.

Le terrain est en dénivellation à forte pente. Le site repose sur un substratum métamorphique (schistes et calcschistes). Des infiltrations peuvent avoir lieu vers la nappe présente à une profondeur estimée inférieure à 10m (sources à proximité). Le ruisseau de Bevinco s'écoule à 700m en aval de la décharge ; il est susceptible de recevoir les eaux de ruissellement du site.

Le site est reconquis par la végétation et dissimulé ; seule l'incinérateur reste visible en bordure de route. L'habitation la plus proche est située à 200m.

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière 19/04/2021

mise à jour :

Description : [3](#)

Les travaux préconisés (ADEME) visent essentiellement à une remise en état pour effacer l'impact visuel des activités :

- Couverture simple, par apport et mise en œuvre sur toute la surface du dépôt, de matériaux naturels propres, faciles à végétaliser, en une couche de 0.3 m d'épaisseur à la surface bien lissée, sur une surface de 200 m2 ;
- apport de terres pour comblement des points bas
- Végétalisation par un semis herbacé du site de toute la surface du site ;
- réalisation d'un fossé périphérique de 60 m de long, permettant la collecte des eaux de ruissellement extérieures au site, raccordé aux exutoires existants (naturels ou non) et réalisation d'un busage de 5m sous piste ou chaussée, en prolongement du fossé ;
- pose d'un portail ou barrière interdisant l'accès au site ;
- signalement par un panneau interdisant tout dépôt de déchets et explicitant les nouveaux modes d'élimination.


Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rutali	1	0A	0181	2B

Plans cartographiques :



 Centroïde de la classification

Cartes IGN - IGN

Identifiant : SSP00058070101



Périmètre de la classification

Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : SSP00058070101

Coordonnées du centroïde : 1 043 157,2 ; 5 249 776,2 (Web Mercator Sphérique (EPSG:3857))

Superficie estimée : 5 713 m²

1 Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

3 Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont issues de la base de données BASOL (avant 2020) ou la base de données SIS s'ils n'étaient pas répertoriés dans BASOL.